

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°8-2023-016

PUBLIÉ LE 17 FÉVRIER 2023

# **Sommaire**

## **DDT 08 /**

8-2023-02-09-00006 - arrêté préfectoral n°2023-066 portant autorisation de démolir 100 logements à Sedan, Résidence Ardennes, tours les Merisiers et les Sorbiers (2 pages)

Page 3

## Préfecture 08 / CABINET

8-2023-02-17-00001 - Arrêté n° 2023-CAB114 du 17 février 2023 portant réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées (8 pages)

Page 6

# **DDT 08**

# 8-2023-02-09-00006

arrêté préfectoral n°2023-066 portant autorisation de démolir 100 logements à Sedan, Résidence Ardennes, tours les Merisiers et les Sorbiers





Arrêté n° 2023 – **066**portant autorisation de démolir cent logements
à Sedan, résidence Ardenne, tours les Merisiers et les Sorbiers

Le Préfet des Ardennes, Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code de la construction et de l'habitation (CCH) et ses annexes, notamment les articles L.443-7 à 15-5 et R.443-10 à 17;

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**Vu** les circulaires n° 98-96 du 22 octobre 1998 et n° 2001-77 du 15 novembre 2001 relatives à la déconcentration des décisions de financement pour démolition et changement d'usage de logements locatifs sociaux ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret n°2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales des territoires ;

**Vu** le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2022 nommant M. Christophe Fradier, directeur départemental des territoires ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2022-535 du 30 septembre 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires ;

**Vu** la déclaration d'intention de démolir présentée par le Directeur Général d'Habitat 08 le 4 août 2022 :

Vu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Sedan en date du 26 septembre 2022 ;

Vu l'intérêt de l'opération au plan économique et social;

Sur proposition du directeur départemental des territoires des Ardennes,

#### Arrête

Article 1 : La démolition de cent logements à Sedan, Résidence Ardenne, tours les Merisiers et les Sorbiers est autorisée.

Article 2: Habitat 08 sera exonéré du remboursement des aides de l'État.

Article 3: Les travaux de démolition pourront être entrepris dès que le dernier locataire aura été relogé et que les procédures d'autorisation d'urbanisme le permettront.

Article 4 : le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État.

Charleville-Mézières, le

-9 FEV. 2023

Le préfet

Alain BUCQUET

#### Délais et voies de recours

Dans le délai de recours de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet des Ardennes 1 place de la préfecture BP 60002 08005 Charleville-Mézières CEDEX
- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires – 246, Boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne 25 rue du Lycée
- 51036 Châlons-en-Champagne cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet : www.telerecours.fr

## Préfecture 08

8-2023-02-17-00001

Arrêté n° 2023-CAB114 du 17 février 2023 portant réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées



Direction des services du cabinet Service des sécurités Bureau sécurité intérieure, radicalisation, sécurité routière Pôle sécurité routière

#### Arrêté n° 2023-CAB 114

Arrêté portant réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées

## Le Préfet des Ardennes, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R311-1, R313-27, R313-34, R432-2 et R432-3;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les Régions et Départements ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

Vu le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;

VU le décret n°2004-935 du 30 août 2004 relatif aux véhicules d'intérêt général;

VU l'arrêté du 30 octobre 1987 modifié relatif aux dispositifs spéciaux de signalisation des véhicules d'intervention d'urgence ;

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des agents de la Direction Interdépartementale des Routes Nord ;

SUR PROPOSITION du Directeur Interdépartemental des Routes Nord,

#### ARRÊTE

## ARTICLE 1:

Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter de la date de sa signature.

Elles annulent et remplacent toutes les dispositions contraires et antérieures relatives à la réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées.

Les dispositions figurant dans le présent arrêté s'appliquent de manière permanente.

.../...

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX Standard: 03 24 59 66 00 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr

Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr

## ARTICLE 2 : LES DISPOSITIFS SPÉCIAUX DES VÉHICULES D'INTERVENTION

Pour les interventions de sécurité sur autoroute ou voies à chaussées séparées, les véhicules d'interventions d'urgence de la DIR Nord sont autorisés à être équipés de feux lumineux spéciaux bleus de catégorie B. Ces mêmes véhicules sont également autorisés à être équipés de timbres spéciaux en plus des avertisseurs exigés pour tout véhicule à moteur, à l'exception des engins de service hivernal. Les timbres spéciaux doivent être conformes aux spécifications définies dans l'arrêté ministériel du 30 octobre 2007.

# ARTICLE 3: AUTORISATION D'UTILISATION DES DISPOSITIFS SPÉCIAUX DES VÉHICULES D'INTERVENTION

## • 1/ RESEAU CONCERNE :

Les véhicules d'intervention d'urgence équipés des dispositifs prévus à l'article second sur le réseau autoroutier concédé ou assimilé des routes nationales à 2x2 voies, ainsi que sur les bretelles d'accès et de sortie qui lui sont associées, interviendront sur le réseau suivant :

- •A 34
- •A 304
- •N 43
- •N 51
- •N 58
- •N 1043

## • 2/ VÉHICULES CONCERNÉS

La liste des véhicules bénéficiant de facilité de passage, équipés de dispositifs lumineux spéciaux de catégorie « B », émettant une lumière bleue à faisceaux stationnaires clignotants dans le cadre des missions exercées sur le réseau impacté est annexée au présent arrêté. Ces feux sont des dispositifs fixes spécifiés sur la carte grise.

Cf. Annexe nº 1

#### **ARTICLE 4:**

L'usage des dispositifs lumineux spéciaux et des avertisseurs spéciaux est strictement limité à l'occasion d'interventions urgentes et nécessaires.

.../...

## ARTICLE 5:

- M. le Directeur Interdépartemental des Routes Nord, et la Directrice de cabinet de la Préfecture des Ardennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes et dont une ampliation leur sera remise ainsi qu'à :
- M. le Directeur Départemental des Territoires des Ardennes,
- M. le Président du Conseil Départemental des Ardennes,
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la DREAL Champagne-Ardenne,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Ardennes,
- M. le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie de Charleville Mézières,
- M. le Directeur Départemental des Services de Secours et d'Incendie des Ardennes,
- M. le Responsable du SAMU des Ardennes,
- MM. les Présidents des Syndicats de Transporteurs.

Charleville-Mézières, le 17 FEV. 2023

Le Préfet des Ardennes,

Alain BUCQUET

.....

### **VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

Dans le délai de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire , peut être introduit :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet des Ardennes 1 place de la Préfecture - BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex;
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur Place Beauvau 75800 Paris ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne -
  - 25 rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Joindre à l'appui des recours une copie de la décision contestée et, le cas échéant, tout document jugé utile à l'instruction de la requête.

L'exercice d'un recours adminitratif ou d'un recours juridictionnel ne suspend pas l'éxécution de la décion administrative contestée.

## **ANNEXE**

# LISTE DES VEHICULES EQUIPES DE FEUX A ECLAT BLEU Susceptibles d'intervenir sur le périmètre de la DIRN

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
FEX1501	AGR Est	EST Beauvais	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DN-341-FM
KAN2107	AGR Est	EST Beauvais	VUL 5 places .	PEUGEOT	PARTNER	FY-428-KR
FEX1305	AGR Est	EST Laon	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CZ-417-TV
VUL2205	AGR Est	EST Laon	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	GJ-542-GC
VUL2201	AGR Est	EST Lille	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	GH-142-DL
KAN1805	AGR Ouest	CIGT Lille	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	EW-776-FC
FEX1405	Amiens Valenciennes	Amiens	FOURGON EXPLOITATION		MASTER	DK-002-PK
FEX2101	Amiens Valenciennes	Amiéns	FOURGON EXPLOITATION		MASTER	FW-274-XA
KAN1701	Amiens Valenciennes	Amiens	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ER-013-SD
KAN1905	Amiens Valenciennes	Amiens	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-408-HT
FEX1910	Amiens'Valenciennes	Arras	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-246-WG
FEX2009	Amiens Valenciennes	Arras	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	
KAN2002	Amien's Valenciennes	Arras	VUL 2 places	PEUGEOT	PARNTER	FP-076-GT
(AN1906	Amiens Valenciennes	District Amiens Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT		FP-453-DN
EX1404	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION		RIFTER	FL-428-HT
EX1504	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DK-016-PK
EX1505	Amiens Valenciennes	Dourges		RENAULT	MASTER	DP-294-WS
EX1701	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DP-276-WS
EX2104	Amiens Valenciennes	Dourges		RENAULT	MASTER	EK-525-ZG
EX2203	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-866-GJ
EX2204	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-709-XG
(AN1802	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-387-XG
CAN1807	Amiens Valenciennes	Dourges	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ET-528-JR
AN1808	Amiens Valenciennes		VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	EZ-457-VL
EX1506	Amiens Valenciennes	Dourges Valenciennes	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	EZ-090-WE
EX1804	Amiens Valenciennes		FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DS-498-EB
EX1907	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-054-MX
EX2014	Amiens Valenciennes	Valenciennes Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-857-JY
EX2103		- vicinciating	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-321-KH
EX2111	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-021-GK
EX2209	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-884-AX
	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GG-880-ES
AN1817	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-831-XY
AN1903	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-393-HT
AN1904	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-398-HT
AN2109	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-310-KR
AN2110	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-787-RG
EX1201	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CB-893-PY
EX1206	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CH-657-YN
	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DJ-694-VL
	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-360-GK
	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-744-VT
	Laon	Avesnes	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-077-CX
	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DA-050-TC
	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FF-709-RV
	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-119-GJ
	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-862-VT
X2201	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-264-XH
AN1816	Laon ·	Clermont	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-003-LP
AN2003	Laon	Clermont		FORD	TRANSIT CONNECT	FR-582-DE
EX1801	Laon	Laon		RENAULT	MASTER	EV-297-WT
X1906	Laon	Laon		RENAULT	MASTER	FG-542-JY
AN2108	Laon	Laon	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-172-KR

Page 1

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
EX2013	Laon	Nanteuil 1	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT.	MASTER	FP-319-KH
EX2107	Laon	Nanteuil	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT.	MASTER	FX-117-VV
EX2112	Laon	Nanteuil	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-773-LG
CAN1801	Laon	Nanteuil	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	ET-198-HW
EX1602	Laon	Soissons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-597-RE
EX1604	Laon	Soissons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER.	EF-584-RE
KAN1811	Laon	Soissons	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-427-BB
KAN1813	Laon	Soissons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO ·	FA-072-CX
FEX1807	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-070-MX
EX1911	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-551-XZ
EX2011	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-277-KH
FEX2012	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-312-KH
FEX2113	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-914-LG
EX2208	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GF-958-NS
CAN1703	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-594-JT
CAN1704	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-462-LF
CAN2004	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FR-968-FH
EX1808	Lille	District lille	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	ET-964-EB
/UL2204	Lille	District lille	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	
EX1802	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT		GJ-670-GC
EX1901	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-994-FC
EX1908	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FD-921-TA
EX2002	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-432-KP
EX2003	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION		MASTER	FP-014-HH
EX2108	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-007-HH
CAN1705	Lille	Lille Ouest	VUL 5 places		MASTER	FX-488-VV
CAN2001	Lille	Lille Ouest	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-451-LF
EX1503	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	PEUGEOT	RIFTER	FM-513-WZ
EX1703	Littoral	Coudekerque		RENAULT	MASTER	DP-259-WS
EX1805	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER -	EN-269-PS
EX1903	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-060-MX
CAN2106	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FF-533-RV
UL2202	Littoral	Coudekerque	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-498-KJ
EX1601	Littoral	Escoeuilles	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	GH-234-DL
EX1803	Littoral	Escoenilles	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-627-RE
AN2101	Littoral	Escoeuilles	FOURGON EXPLOITATION  VUL 2 places	RENAULT PEUGEOT	MASTER	EW-035-FD
	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	PARTNER	FX-957-QA
EX1702	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION		MASTER	DS-519-EB
EX1909	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EN-257-PS
EX2004	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION		MASTER	FG-114-WG
	Littoral	Peuplingues		RENAULT	MASTER	FP-002-HH
EX2207	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-187-XG
	Littoral	Peuplingues		RENAULT	MASTER	GF-173-AC
AN2105	Littoral	Peuplingues	VUL 2 places VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FX-036-QB
UL2203	Littoral	Peuplingues	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-437-KJ
	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	PEUGEOT	PARTNER	GH-190-DL
	Littoral	Steenvoorde		RENAULT	MASTER	DS-528-EB
	Littoral	Steenvoorde		RENAULT	MASTER	EW-067-MX
-	Littoral	Steenvoorde		RENAULT	MASTER	FF-637-RV
	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-052-GT
	Littoral	Steenvoorde		RENAULT	MASTER	GE-632-XF
	Littoral	Steenvoorde	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ET-531-JR
	Reims Ardennes	Charleville		PEUGEOT	PARTNER	FX-109-QB
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	MASTER	CJ-629-CB
	Reims Ardennes			RENAULT	MASTER	EF-669-RE
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	MASTER	FP-028-GT
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	MASTER	FP-123-HK
		Charleville		RENAULT	KANGOO	ES-885-AS
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	KANGOO	EZ-664-TA
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	KANGOO	FA-298-BB
	Reims Ardennes	Charleville		RENAULT	KANGOO	FA-610-BB
AN1901	Reims Ardennes	Charleville	VUL 3 places	RENAULT	KANGOO	FJ-014-WZ

Page 2

#### DIRN

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
FEX2005	Reims Ardennes	Reims	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER -	FP-996-HG
FEX2109	Reims Ardennes	Reims	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-747-VV
KAN1804	Rėims Ardennes	Reims	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ET-380-NP
KAN1812	Reims Ardennes	Reims	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-530-BB
FEX2006	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-250-GZ
FEX2110	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-057-VW
FEX2202	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-020-XH
KAN1815	Reims Ardennes	Rethel	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-076-GM
KAN1902	Reims Ardennes	Rethel	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FJ-859-WY
KAN1907	Reims Ardennes	Rethel	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-079-KW
KAN1909	Siege	SG	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FL-214-MV
KAN2104	Siege	SG ·	VUL 5 places	PEUGEOT	PARNTER	·FY-592-KB